

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 août 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 7 août 2017, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault, Danièle Hénault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Michèle Lacroix, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et permis, Geneviève Paradis, responsable des loisirs et Olivier Michaud, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
 - Correction à la résolution no 2017-07-228
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
- G) Varia
 - Délégation de sorties
 - Prêt d'un espace de rangement – ALW
 - Colloque de zone - ADMQ
 - Festival Country
 - Demande de financement de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec
 - Plainte – accès à la marina
 - Souper bénéfique Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable
 - Souper bénéfique Association de protection du lac à la Truite d'Irlande
 - Tournoi de golf – Sûreté du Québec
 - Demande d'autorisation de passage de composantes d'éoliennes
 - Opérateurs de porte automatique – Caisse Desjardins
- H) Rapport de voirie
- I) 2^e période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2017-08-239 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-240 Intersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-241 Adoption du procès-verbal de correction

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de correction dressé par la secrétaire-trésorière relatif à la résolution numéro 2017-07-228, soit au dernier paragraphe,

on doit lire 654\$ au lieu de 564\$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-242 Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 avec la correction apportée à la résolution numéro 2017-07-228. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2017-08-243 Rapport des loisirs

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport des loisirs de juillet 2017 tel que présenté par Geneviève Paradis, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-244 Rapport des loisirs (formation)

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'autoriser Geneviève Paradis, responsable des loisirs à s'inscrire à la formation « Responsabilité des propriétaires gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs qui aura lieu le 19 octobre 2017 à Victoriaville au coût de 100 \$ (taxes en sus) et d'accepter les frais inhérents avec preuves et selon les tarifs établis pour 2017 par la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-245 Rapport d'environnement

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Roger East et résolu d'accepter le rapport d'environnement de juillet 2017 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-246 Prévisions de sorties

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
R.Vigneault	CSA	Thetford Mines	2017-08-14
R.Croteau	CSA	Thetford Mines	2017-08-14

2017-08-247 Prêt d'un espace de rangement

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu que le conseil municipal accepte de prêter gratuitement à l'Association du Lac William un espace de rangement situé au 821 rue Principale pour un an. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-248 Colloque de zone ADMQ

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser les directrices Michèle Lacroix et Sylvie Tardif à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 14 septembre 2017 à

Saint-Apollinaire et de défrayer les frais d'inscription de 100 \$ par personne et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-249 Festival country

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de louer le centre des loisirs Gaston Roy à M. Daniel Massé les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2017 pour la tenue d'un Festival country au coût de 500 \$ pour les 3 jours pour l'édition 2017 aux conditions suivantes :

- M. Daniel Massé doit fournir à la municipalité une assurance responsabilité de 3 000 000 \$ pour tous les sites utilisés;

- M. Daniel Massé doit fournir à la municipalité un dépôt de garantie de 2 000 \$ sous forme d'un chèque visé.

Il est de plus résolu d'autoriser la fermeture à la circulation de la rue Notre-Dame située entre la Côte de l'Église et l'entrée du centre des loisirs à compter de 19 heures le vendredi soir seulement.

Il est également résolu d'autoriser M. Daniel Massé à installer lui-même une affiche publicitaire annonçant le Festival country 2017 sur les poteaux municipaux à l'entrée de la municipalité après l'activité « La Tournée des couleurs » et à enlever l'affiche aussitôt le festival terminé.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-250 Demande de financement de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Roger East et résolu d'apporter un soutien financier au montant de 134.40 \$ à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec qui soutient les organismes qui offrent des services d'aide alimentaire. Ce soutien financier permettra de poursuivre la récupération des denrées chez les fournisseurs et de continuer à distribuer de la nourriture à ORAPÉ. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Plainte - accès à la marina

L'accès à la marina n'était pas disponible, lors des Fêtes du lac William. Un remboursement de 100 \$ est demandé pour le désagrément, le trouble et qu'aucun avertissement n'avait été fait de la part de la municipalité.

Le conseil refuse le remboursement et une lettre sera envoyée à cet effet.

2017-08-251 Souper bénéfique Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'acheter 4 billets au coût de 100 \$ chacun pour le souper bénéfique de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable qui aura lieu le 6 septembre 2017 à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-252 Rapport de voirie

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport de voirie de juillet 2017 tel que présenté par Olivier Michaud, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les personnes présentes à la 2^e période de questions.

2017-08-253

Présentation des comptes

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu de payer les comptes du mois de juillet 2017 tels que présentés pour un montant de 458 152.69 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-254

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 25. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Rosaire Croteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.